

Dossier

Remis le :

Dossier

Reçu le :

Transports Urbains pour les Personnes en situation de Handicap

1^{ère} demande

Renouvellement

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

PIÈCES À FOURNIR :

- Carte de bus ;
- **Pièce d'identité ou titre de séjour valide attestant la régularité du séjour en France** (récépissé de première demande ou de renouvellement du titre de séjour ; récépissé de demandeur d'asile pour les personnes hébergées au CADA ou à l'Abri des Cordeliers – France Horizon) ;
- **Dernier avis d'impôt sur les revenus** portant la mention : " **vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu** " ;
- **Justificatifs: AAH** (CAF ou MSA), **Pension d'Invalidité** (CPAM ou MSA), **Carte d'Invalidité** ;
- **Justificatif de domicile attestant une présence à Cholet depuis plus de 6 mois dans son propre logement** (EDF, contrat de location,) ;
- Pour les personnes non scolarisées, vivant chez leur(s) parent(s), une attestation sur l'honneur d'hébergement signée des parents ;
- **Quittance de loyer ou facture EDF, GDF, Eau** de moins d'un mois.

Votre dossier de bus à tarif réduit doit être déposé auprès du Service Solidarité Insertion du CCAS jusqu'au 25 du mois en cours pour une validité à compter du mois suivant. Passé cette date, votre coupon ne sera valide que 2 mois après.

Cholet, le :

Signature :

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE

N° de la carte :

Accord

Refus

Instructeur :

+ de 6 mois : Oui

Non

Date de l'instruction :

Portant la mention : Oui

Non